

oeuvre dans la relocation et la proximité.

“Terres Vivantes”

Terres Vivantes est une association qui aide à la création des projets agri-ruraux et les accompagne. Le suivi de ces projets, la compétence de ses salariés motivés, la mobilisation des réseaux locaux militants, la mise en place de financements solidaires, le lien avec les institutions locales sont les axes de proximité sur lesquels s'appuie Terres Vivantes pour les mener à bien.

Un ancrage local. L'association a été créée en 1989 par la confédération paysanne de l'Hérault avec plusieurs autres associations comme les mouvements de chômeurs. Ce lien associatif et institutionnel s'est sans cesse renforcé comme avec la Fédération des Foyers Ruraux de l'Hérault, le CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), CIVAM BIO, l'INRA (institut national de la recherche agronomique), l'AIIRDIE et les collectivités locales comme le conseil général.

La création concerne principalement des personnes qui n'ont pas accès aux aides agricoles DJA (dotation jeunes agriculteurs) on parle alors d'installation non aidées. Un certain nombre de personnes accompagnées choisissent de s'installer de manière progressive sur de petites surfaces (petites fermes). Elles bénéficient d'un suivi sur plusieurs années et d'une aide des paysans déjà installés. Du statut cotisant solidaire elle passe à un statut agriculteur à titre principal qui peut mener à une DJA pour les plus jeunes d'entre eux

L'association accueille plus de 50 porteurs de projets par an, qui conduisent à la réalisation en moyenne d'une vingtaine d'installations durables et plus d'une cinquantaine d'accompagnements par an. Ces chiffres sont en constante augmentation.

La participation active du réseau paysans et militants a permis la mise en place de journées d'entraide. Régulièrement un porteur de projet ou déjà installé a besoin d'une aide pour l'installation d'une serre ou d'une clôture par exemple. Un appel est lancé dans le réseau et une trentaine de personnes se retrouve un dimanche pour l'opération qui se poursuit évidemment en échanges autour d'un pique-nique à la ferme.

Des visites d'exploitation sont souvent organisées pour un public ou jeune public de la ville qui reprennent alors contact avec la réalité, les produits, les saisons.

Terres Vivantes réalise aussi des études (diagnostics de territoires) et aide aussi la réalisation de projets solidaires comme la création de la SCI Terres Solidaires d'Hérault qui achète des terres et les offre en fermage, appuie des filières comme la filière du chanvre (Eco constructions) ou la filière du raisin de table.

Mais ces nouvelles installations ne seraient pérennes sans offrir aux récents installés la possibilité de commercialiser directement les produits, ce qui rejoint la forte demande des citoyens de

vouloir "consommer autrement". Avec l'aide de l'association des marchés paysans de l'Hérault* de nombreuses manifestations annuelles sont proposées (Grandes foires de la petite agriculture, Marché des Garrigues, Festival de la Tomate**) ainsi que la réalisation de point de vente directs ou circuits courts (Boutique, aide à la création d'AMAP, marchés paysans**).

Mais il faut reconnaître que ces actions se heurtent à une spéculation foncière dans l'Hérault et un développement des importations de produits venant d'exploitations agricoles peu soucieuses de l'environnement écologique et social. Développer la proximité, encourager la relocalisation par des politiques territoriales et économiques à la mesure de l'enjeu sont les choix que nous devons tous soutenir.

Yves Martinot



1/ Réplique est un néologisme créé pour témoigner de la volonté de «répliquer» ce qui se fait ailleurs et qui fonctionne, mais également de «répliquer» au faible bassin d'emploi de la région Languedoc-Roussillon.

2/ Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif est une Société ou une SARL, qui associe autour d'un projet des acteurs salariés, des acteurs bénévoles (clients, usagers, fournisseurs...) et des contributeurs (associations, collectivités, etc) pour produire des biens ou des services d'intérêt collectif au profit d'un territoire (géographique ou sectoriel). Elle fonctionne selon les principes coopératifs, défend des valeurs collectives et possède une dimension sociale. C'est une société coopérative de forme commerciale à but non lucratif. Sa fiscalité demeure identique à celle d'une entreprise classique.

L'apprentissage du manque de considération sociale des dirigeants.

Les rapports dirigeants/dirigés au sein de l'entreprise ne sont nullement remis en question. Gilles Solis - encore lui - avoue benoîtement que, certes, il est bien entendu que les bénéficiaires de contrats d'insertion ne sont pas confrontés qu'à des problèmes d'emploi: problèmes de logement (quand il existe), de soins, de maîtrise de la langue écrite et/ou parlée, de motivation en cours de contrat, de rapports avec l'administration, etc. Mais il se refuse cependant à les gérer. S'il prête volontiers l'oreille, il ne joue pas au «Grand Frère» qui prend tout en charge. Il s'en explique en avançant qu'il est un employeur et qu'à ce titre, il doit se conduire comme tel et réapprendre aux bénéficiaires du contrat d'insertion quels seront les rapports qu'ils entretiendront avec leur futur «patron(ne)», lequel (laquelle), bien souvent, ne sera pas disposé(e) à apporter son aide en la matière. L'entraide a ses limites!

Quel monde ?

Et c'est là, principalement, que le bât blesse, à notre sens. Aller au secours des «accidentés» de la vie ne saurait engendrer la moindre critique; Mais quelle «rééducation» leur proposer? Ce monde leur a «cassé la gueule». Faut-il, toute honte bue, qu'ils s'en tiennent finalement pour responsables? Qu'ils entretiennent une mauvaise conscience injustifiée et qu'ils tentent, de ce fait, de se «racheter» d'une faute qu'ils n'ont pas commise. Si, comme nous l'avons dit, ils vivent durant leur réinsertion dans un cocon privilégié, soucieux d'environnement, de rapports humains, de «fraternité», où iront-ils après? Dans la jungle impitoyable.

Pour quel monde ?

Réinsérer certes, mais dans quel monde et pour quel monde? Celui qui prône la course au profit, celui qui invente tous les jours plus de produits inutiles, celui qui substitue l'avoine à l'œuf? Nous l'avons bien formé, petit oiseau, vole maintenant de tes propres ailes, disent les entreprises de réinsertion. Mais dans quel ciel? Des cieus obscurs par les vapeurs délétères de pétrole et les trous de la couche d'ozone? Tout le monde doit travailler, même les animaux, lorsqu'ils chassent pour leur pitance, «travaillent» à leur manière. Juste ce qu'il faut pour subsister, c'est là toute la différence! Réinsérer, oui. Mais dans un monde dont nous ne voulons plus, que nous ne voulons surtout pas léguer à nos enfants, c'est selon nous écopier une embarcation pourtant destinée à un naufrage annoncé.

On fait «tout pareil» comme avant ?

sur leurs terres. Il est vrai que monsieur Emmanuel Kasperski, directeur général de Réplique qui nous a aimablement reçus, est sincère. C'est un homme engagé, qui «croit», comme l'on dit familièrement. Ne faisons donc pas la fine bouche. Quand la maison flambe, ne tirons pas sur les pompiers. Mais lutter contre le feu qui s'embrase, est-ce suffisant?

Métaphore «brûlante».

A notre sens, la réponse à cette question est non. Éteindre le feu, c'est recommandé. Faut-il pour autant faire l'économie de la réflexion sur ce qui l'a provoqué? Doit-on réparer le bâtiment atteint ou le reconstruire à l'identique? Nous ne le pensons pas. Cette métaphore «brûlante» illustre la raison d'être des réticences que nous exposons ci-dessous.

Des contradictions d'intérêt.

Le partenariat public/privé nous semble semé d'embûches. Dans une région qui, décidément, fait dans «l'effet d'annonce et le médiatique», nous avons du mal à croire à l'indépendance de Réplique par rapport à ses partenariats politiques. Quant au Département,

quoique qu'il nous semble moins «bling-bling» (pour employer une expression à la mode), il n'en a pas moins ses exigences. Ainsi Gilles Solis, directeur de la Table de Cana de Montpellier, que nous avons récemment rencontré, nous a rapporté que le Conseil Général de l'Hérault avait proposé à l'établissement une subvention appréciable... sous condition d'emploi de bénéficiaires du RSA allant au-delà des conventions qui le lient. La subvention promise n'était en fait peu ou prou qu'un transfert financier, les employés en insertion auraient alors échappé au RSA dont le paiement est à la charge du département. Gilles Solis a refusé et la subvention et sa condition, arguant que les aides perçues par le demandeur ou la demandeuse d'un contrat de réinsertion ne sauraient entrer en ligne de compte de sa sélection ou non, la capacité de réapprendre à travailler en entreprise et l'engagement étant les seuls critères qui moivent sa décision (c'est tout à son honneur!).

Quant au privé, on sait que les considérations d'ordre éthique ne l'étrouffent pas. La rentabilité est son unique credo.

véhicules électriques. Les personnes recrutées pour être réinsérées dans ces entreprises sont, à 50% la première année, titulaires du RSA.

Réplique est géré et administré par quatre collègues qui sont le collège des Référents (30% des droits de vote), le collège des Collectivités et établissements publics (30% des droits de vote), le collège des salariés et entreprises du groupe coopératif (20% des droits de vote) et le collège des partenaires (20% des droits de vote). Il est prévu qu'à courte échéance, le collège des salariés et entreprises du groupe coopératif passe à 30, puis à 40% des droits de vote.

Réplique et les 6 coopératives qu'elle a contribué à créer et qu'elle assiste.

Réplique mène de front 4 activités.

1. La veille et le repérage de projets solidaires viables que cette SCIC effectue bénévolement, mais qui, lui vaut une subvention étatique de 20 000 euros par an.
2. L'étude du projet qu'elle finance (moins cher qu'un cabinet d'études).
3. Le conseil aux entreprises qu'elle facture 20% de moins que les prix du marché.
4. L'appui au développement, gratuit les deux premières années d'existence de l'entreprise ainsi épaulée, facturé par la suite.

La nécessité oubliée d'une réflexion en profondeur. Louable, certes.

Il est vrai que lors de la dernière assemblée générale des Tables de Cana qui s'est tenue à Montpellier, il était ému d'entendre des personnes en contrat de réinsertion ou qui volent maintenant de leurs propres ailes dans le monde du travail dire à quel point l'opportunité qui leur a été ainsi offerte a embelli leur existence. Il est vrai que l'échelle des salaires entre les dirigeants des entreprises de réinsertion, l'encadrement et les bénéficiaires du contrat est extrêmement correcte (4, 2, 1).

Il est vrai que de réels efforts sont faits en faveur de la préservation de l'environnement. Il est vrai que la perspective d'action est locale. Par exemple, la Table de Cana de Montpellier envisage la création d'une cuisine centrale à Lodève qui se fournirait exclusivement chez des paysans du Lodévois respectant une charte stricte de production, aidant même certains jeunes qui y aspirent et qui la respecteraient à s'établir

Réplique et la «valeur travail»

Réplique contribue à la création d'entreprises solidaires et régionales de réinsertion.

Dans le «désert» languedocien en matière d'emplois, Réplique favorise la création de sociétés coopératives de réinsertion à l'intention des laissés pour compte. C'est fort louable.

Qu'est-ce qui nous semble cependant insuffisant? Quelles solutions apporter aux drames humains de l'exclusion que génère la perte d'emploi? Le taux de chômage du Languedoc-Roussillon - certes héli attractif - est le plus élevé de métropole. Évoluant parallèlement au taux national, il se situe quatre points au-dessus depuis 1990. De plus, et quoi qu'en disaient et en disent encore les périodiques à fort tirage vantant les mérites des instances régionales et départementales, le nombre d'entreprises d'utilité sociale, et notamment d'entreprises d'insertion de taille significative, y est en nombre nettement insuffisant. Diverses instances - Le Département de l'Hérault, la Région Languedoc-Roussillon, l'agglo, France Active et la Caisse d'Épargne - se sont penchées sur ce triste constat en 2003. De cette réflexion est née en octobre 2005 «Réplique» 1 qui s'appuie sur un partenariat public-privé.

Le but de cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) 2 de type S.A.R.L est de pallier les difficultés auxquelles sont confrontés les créateurs d'entreprises territoriales «solidaires» favorisant l'emploi et la réinsertion, soucieuses de la protection de l'environnement, et de leur offrir «selon les mains» des facteurs du succès, à savoir

- un projet économique positionné sur un secteur rentable;
- un partenariat financier et commercial solide;
- des compétences de dirigeant d'entreprise;
- le goût pour l'action sociale;
- un apport personnel suffisant pour le financement de la phase d'élaboration du projet et les fonds propres de l'entreprise.

Réplique repère des projets utiles aux territoires (essaimage, création, reprise), évalue leur faisabilité, sélectionne et recrute le futur dirigeant et crée l'entreprise sur le territoire dont, collectivement, toutes les sociétés «chapeautées» par Réplique détiennent 50% du capital, ce qui en fait des copropriétaires.

Par la suite, Réplique assure la gestion comptable, sociale et fiscale de l'entreprise créée, établit les payes, appuie son développement et garantit sa fonction sociale. A ce jour, Réplique a créé 6 coopératives de forme SCIC S.A.R.L qui sont La Feuille d'Érable de Montpellier - laquelle s'occupe de collecte et de recyclage -, La Table de Cana de Montpellier et celle de Perpignan, restaurants traiteurs, Label Route (Montpellier et Nîmes) dont la vocation est le transport et la logistique urbaine, Mobilico enfin qui promet des

* Article sur l'association des marchés paysans dans le prochain numéro.

** Voir agenda et marchés sur les sites des associations.

Association des marchés paysans :

<http://www.marchepaysan34.org>

AIRDIE <http://www.airdie.org/valeurs.php>

CIVAM <http://www.civam.org/>

CIVAM BIO 34 <http://civambio34.ovh.org/>

Confédération paysanne <http://www.confir.org/>

INRA <http://www.inra.fr/>

Terres Vivantes : <http://www.terresvivantes.com>